



Actualité environnementale :

➤ **Certification ISO 14001 :**

L'audit de renouvellement a été effectué par la société ECOPASS sur 2 jours en janvier dernier.

Notre système montre qu'il *tourne* correctement et qu'il se perfectionne : **Aucune non-conformité** et **seulement 4 remarques**. (Les principaux efforts sont à faire sur la zone de regroupement des déchets gérée par la société BRONZO.)

→ **Résultat : Le port est certifié de nouveau pour 3 ans.**

Encore tous nos remerciements à toutes les personnes qui ont été auditées durant ces deux jours et qui ont pris sur leur temps personnel pour répondre aux questions de l'auditeur.



➤ **Pavillon bleu des ports :**

La Fee a annoncé les résultats le 6 mai. En 2009, 76 ports auront obtenu ce label européen, dont le port Saint-Pierre des Embiez bien sur ! Il est à noter que le Var se distingue des autres départements avec 12 ports labellisés. <http://www.pavillonbleu.org/>



➤ **Dernière minute :**

Le port Saint-Pierre vient de se voir décerner une nouvelle récompense «**Le Trophée de l'Escale**»

Les Trophées de l'Escale récompensent depuis 4 ans, les efforts et les investissements réalisés par les ports de plaisance français en matière de respect de l'environnement et de qualité des services offerts aux navigateurs en escale.

Ces Trophées s'adressent à tous les ports français qu'ils soient en bord de mer, ou qu'ils soient en eau douce.

Le jury composé de professionnels de la mer et du tourisme a sélectionné cette année deux ports de plaisance parmi de très nombreux dossiers de grande qualité.

Les lauréats ont été sélectionnés à partir de plusieurs critères complémentaires :

- La qualité de l'accueil, tant humain que technique,
- La qualité des services sur le port : Outre les services classiques (sanitaire, électricité, eau, carburant) se sont les nouveaux services comme les connexions Internet wifi gratuite, les gardes d'enfants, les livraisons à bord, etc...
- La qualité environnementale : entretien des lieux, propreté et nettoyage, espaces verts, zone protégée, etc...
- La proximité des services comme l'alimentation, la restauration, les transports, les chantiers, les services à la personne, etc...
- La qualité de vie : sécurité des personnes et des bateaux, calme des lieux, animations proposées, garderies pour enfants, etc.



- L'ouverture sur la ville et l'arrière pays : moyens (transports-animation) mis à disposition des plaisanciers pour découvrir la région

Je suis d'autant plus fier de cette récompense qu'elle nous a été attribuée lors de cette année particulière de commémoration du Centenaire de Paul Ricard. Ce nouveau trophée marque les efforts non seulement d'une équipe, mais surtout de l'ensemble des collaborateurs des Embiez ainsi que du comité des fêtes.

Encore merci à toutes celles et ceux qui participent par leurs efforts quotidiens à rendre nos îles aussi belles.



Cette année le port participe aux **Journées de la Mer** organisées par le **MEEDDAT** (Ministère de l'environnement, de la maîtrise de l'énergie et de l'aménagement du territoire). <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

L'équipe du port, en plus de son travail de sensibilisation quotidien, a décidé de faire signer à tous les plaisanciers en escale un engagement environnemental en 7 points :

1. J'utilise les poubelles et je respecte le tri sélectif
2. J'amène au «point propre» mes déchets dangereux (huiles de moteur, peintures, hydrocarbures, solvants, déchets souillés, fusées périmées, ...)
3. J'utilise les sanitaires du port plutôt que les toilettes de mon bateau
4. Je limite ma consommation d'eau, notamment pour le rinçage de mon bateau
5. Je respecte les autres utilisateurs, notamment en ce qui concerne le bruit
6. J'utilise les produits les moins nocifs pour le milieu marin
7. Je tiens mon chien en laisse et ramasse ses déjections

(Le pourcentage de bateaux qui se seront engagés vous sera communiqué après la saison)

➤ **La journée « Ile Propre » fixée au 12 juin est aussi au programme.**

Nous vous attendons donc nombreux pour le nettoyage de l'île à 9h30 et comme d'habitude un repas champêtre sera offert aux participants dans la pinède. (Une conférence sur « l'impact de la plaisance en Méditerranée » aura lieu à cette occasion au fort Saint-Pierre à 15h00)

Rappel de nos engagements environnementaux

- Gérer l'ensemble du site portuaire de façon à être en conformité avec la réglementation en vigueur.
- Déterminer, évaluer et restreindre toute incidence significative des activités sur l'environnement.
- Prendre les mesures pour prévenir et éliminer toute pollution et tout rejet accidentel dans le milieu naturel.
- Responsabiliser l'ensemble du personnel pour la protection de l'environnement.
- Communiquer avec l'ensemble des tiers sur les méthodes et les objectifs de notre politique environnementale.
- Améliorer de façon continue nos performances environnementales par la mise en place d'un plan d'action.